

Formulaire de demande | PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VISANT À PROMOUVOIR L'ACHAT ET L'UTILISATION D'UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE - RÈGLEMENT NUMÉRO 155-2023

La Municipalité de Rawdon dispose d'un programme d'aide financière visant à promouvoir l'achat et l'utilisation de barils récupérateurs d'eau de pluie, afin de réduire au minimum l'utilisation de l'eau potable et la conservation de cette richesse, tout en y favorisant l'utilisation de l'eau de pluie en la destinant à un usage où l'eau potable n'est pas nécessaire.

Montant de l'aide financière

Le montant de l'aide financière est de 50 % du coût d'acquisition du baril récupérateur d'eau de pluie avant taxes, jusqu'à concurrence de 100 \$. Une seule subvention sera accordée par personne par période de 10 ans. L'aide financière sera octroyée selon le principe du premier arrivé, premier servi, jusqu'à épuisement des fonds.

Conditions d'admission

- Être résident permanent de Rawdon
- Le baril doit être commercialisé, mis en vente et distribué comme étant un baril récupérateur d'eau de pluie et inscrit comme tel sur la facture d'achat
- L'achat du baril doit avoir été effectué auprès d'un commerçant ayant son siège social au Québec
- L'achat doit avoir été effectué dans l'année du programme
- Le formulaire de demande doit être déposé dans les 6 mois de l'achat du baril de récupération d'eau de pluie

Étapes du procédé

Étape 1 : Inscription

Veillez nous faire parvenir votre demande et les documents requis par courriel à : environnement@rawdon.ca par la poste aux coordonnées indiquées dans le bas de ce formulaire ou en vous présentant au comptoir de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

Étape 2 : Confirmation d'admissibilité et remise de l'aide financière

Vous recevrez une confirmation que vous êtes admissible par courriel ou par téléphone et un chèque vous sera transmis.

Documents à fournir

- Original de la facture d'achat comprenant une description de l'item, le nom de l'entreprise ainsi que ses numéros de TPS et TVQ.
- Preuve récente de résidence permanente.

Identification et signature

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Signature : _____ Date : _____

Réservé à l'usage de la Municipalité

Date de la facture : _____ Total du montant d'achat avant taxes : _____

Montant de la subvention accordée : _____ Date : _____ Autorisé par : _____